

# PROTÉGEZ

VOTRE RECHERCHE

MARCHE À SUIVRE : WWW.SCIENCE.GC.CA/PROTEGEZ-VOTRE-RECHERCHE



#### Le Canada a un écosystème de recherche solide et ouvert

## L'écosystème scientifique du Canada est compétitif au niveau mondial



1er rand des pays de l'OCDE pour la main-d'œuvre la plus instruite<sup>1</sup>

[OECD, Education at a Glance, 2017]



Dépenses les plus élevées du G7 pour la recherche-développement (R-D) dans l'enseignement supérieur roecd, MSTI 2019-11



10e au monde pour la qualité de ses établissements de recherche

[WEF, GCR 2018]



#### Une renommée mondiale et un partenaire de choix au niveau mondial

- Intérêt marqué des principaux partenaires étrangers pour le renforcement des travaux de collaboration stratégique (p. ex. les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne)
- Accords bilatéraux en matière de sciences et de technologie avec la plupart des pays du G7 et plusieurs économies émergentes (p. ex. la France, l'Allemagne, le Japon, l'Inde, Israël, la Chine, le Brésil, la Corée du Sud, l'Union européenne).
- Leadership dans des forums scientifiques multilatéraux [p. ex. G7, OCDE, Nations Unies (c.-à-d. OMS, GIEC)]
- Les Canadiens sont considérés comme des intermédiaires honnêtes dans les domaines des sciences, du développement et de la diplomatie, ce qui génère du «pouvoir do persuasion».



## Cela en fait une cible attrayante pour le vol ou l'espionnage par des personnes hostiles

- Le gouvernement du Canada appuie pleinement la science ouverte, car elle est essentielle pour faire avancer la recherche et l'innovation.
- Toutefois, on est de plus en plus conscient, au pays et à l'étranger, du fait que des personnes opportunistes cherchent à exploiter des connaissances ou des innovations issues de la recherche, de la science et de l'innovation à leurs propres fins.
- Il est donc important pour ceux qui financent, entreprennent et soutiennent la recherche de conserver le contrôle de leurs données de recherche et de décider quand, comment et avec qui ils partageront leurs données, que ce soit à des fins commerciales ou dans l'intérêt public.
- Sécuriser la recherche est une responsabilité que partagent toutes les personnes et toutes les organisations menant une recherche au Canada.



## Ces personnes hostiles comprennent les personnes externes à l'équipe de recherche, ou des membres potentiels des équipes de recherche

- Les gens extérieurs aux équipes ou aux établissements de recherche pourraient chercher à avoir accès à des données de recherche à leurs fins personnelles et pour leurs propres intérêts, notamment :
  - étudiants étrangers/faculté étrangère
  - collaborateurs du secteur privé
  - représentants de gouvernements étrangers
  - organismes sans but lucratif
  - Militants
  - concurrents commerciaux
- Les gens faisant partie des équipes ou des établissements de recherche pourraient être incités, soutenus ou subir des pressions de la part d'autres personnes pour voler des données de recherche ou des innovations, ou y avoir accès, notamment :
  - entrepreneurs
  - employés
  - étudiants



#### La pandémie de COVID-19 a démontré que ces risques à la sécurité sont alarmants

- La pandémie de COVID-19 a de profondes répercussions au Canada et ailleurs dans le monde, tout en créant un milieu incertain pour les chercheurs dans ce nouveau contexte.
  - De nouvelles façons de travailler et de communiquer ont créé des situations que des auteurs malveillants peuvent utiliser pour leurs propres intérêts, au dépens d'autrui.
- Le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont récemment émis des alertes et des directives proactives pour les raisons suivantes :
  - Le CCC et le Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) estime que la pandémie de COVID-19 constitue un risque important pour la cybersécurité des organismes de santé et des entreprises du Canada qui prennent part aux mesures nationales d'intervention visant à contrer la pandémie de COVID-19.
  - Le SCRS a également prévenu que la propriété intellectuelle canadienne liée à la pandémie représente une cible précieuse pour des auteurs parrainés par un État ou d'autres personnes.





### À la lumière de cette analyse, le gouvernement du Canada a lancé un portail pour fournir de l'information et des directives sur la façon de protéger votre recherche

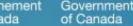
- Le portail a été créé conjointement avec le secteur de l'enseignement supérieur, par l'intermédiaire du Groupe de travail Canada-universités – un groupe central qui collabore avec des intervenants externes pour traiter des questions relatives à la protection de la recherche.
- Le portail *Protégez votre recherche* est une ressource publique créée dans le but de sensibiliser les chercheurs et de leur fournir des directives et des pratiques exemplaires visant à cerner et à atténuer les risques potentiels à la sécurité.
- Les outils et les directives volontaires sur le portail visent à aider tous les chercheurs, dans toutes les disciplines et organisations, à protéger leurs données de recherche.





## Le portail met en lumière la raison de protéger les données de recherche, et les personnes qui peuvent représenter un risque pour vos données...

- Le portail contient de l'information sur les raisons pour lesquelles il est important de protéger votre recherche et sur les risques existants, notamment :
  - Les raisons pour lesquelles il faut protéger votre recherche
  - Les personnes qui représentent un risque pour vos données
  - Les risques
    - \* Avec des études de cas inspirés d'exemples concrets
- Ce portail aidera les chercheurs à élaborer un plan efficace sur la façon de protéger leur travail, en fournissant des directives :
  - Poser les bonnes questions
  - Aider à évaluer le risque
  - Offrir des directives et des outils visant à protéger la recherche
  - Fournir les coordonnées pour poser d'autres questions







#### Avec des liens menant à des outils de sensibilisation et d'orientation pour aider à protéger votre recherche

- Sécurité publique
  - Sensibilisation au risque
- Directives sur la cybersécurité
  - Avis et conseils en matière de cybersécurité à l'intention des organismes de recherche et de développement durant la pandémie de la COVID 19
  - Ne mordez pas à l'hameçon : Reconnaître et prévenir les attaques par hameçonnage
  - Conseils de sécurité pour les organisations dont les employés travaillent à distance
  - Pratiques exemplaires en cybersécurité pour la COVID-19
  - Conseils ciblés sur la cybersécurité non classifié applicables durant la pandémie de COVID-19
- Directives sur le savoir et la collaboration
  - Guide sur la diligence raisonnable (sera hébergé sur le portail)
- Directives sur les voyages
  - À l'étranger Directives de sécurité sur les voyages SCRS
  - Directives sur les voyages pour les chercheurs (seront hébergées sur le portail)
- Les directives évolueront, et seront mises à jour et élargies au fil du temps.





#### D'autres directives fournies par nos alliés internationaux



- Le program Trusted Research du <u>Royaume-Uni</u> fournit des directives en ligne aux établissements postsecondaires et à l'industrie afin de sensibiliser le milieu de la recherche
- <u>L'Australie</u> a publié le document *Guidelines to Counter Foreign Interference*, qui contient des directives et des pratiques exemplaires élaborées par un groupe de travail universités-gouvernement.
- Aux <u>États-Unis</u>, le Office of Science and Technology Policy, à la Maison Blanche, a mis sur pied un groupe de travail pour protéger les travaux de recherche financés par le gouvernement fédéral. JASON, le groupe consultatif scientifique indépendant, a élaboré un rapport non classifié évaluant le degré d'ingérence étrangère dans l'écosystème des sciences et soulignant des mesures visant à accroître la protection de la recherche.
- GUIDELINES TO COUNTER
  FOREIGN INTERFERENCE IN THE
  AUSTRALIAN UNIVERSITY SECTOR

University Foreign Interference Taskforce November 2019





#### Et comprend de l'information sur les mesures à prendre si l'on accède à des données de recherche sans autorisation

- Le Réseau info-sécurité nationale (RISN) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) permet de signaler des personnes méconnues, des incidents suspects ou des activités informatiques
  - Téléphone RISN GRC : 1-800-420-5805
  - Courriel RISN GRC: <u>NSIN\_RISN@rcmp-grc.gc.ca</u>
- Dans le cas de menaces potentielles à la sécurité nationale non urgentes ou d'activités suspectes, communiquez avec le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).
  - Téléphone du SCRS : 1-800-267-7685
  - Site Web du SCRS : <a href="https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/signaler-des-informations-relatives-a-la-securite-nationale.html">https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/signaler-des-informations-relatives-a-la-securite-nationale.html</a>
- Pour les questions liées à la cybersécurité, le centre de contact du CCC constitue le point de contact unique :
  - Téléphone : 1-833-CYBER-88
  - Courriel : <u>contact@cyber.gc.ca</u>



#### Le gouvernement du Canada a, parallèlement, publié un énoncé sur la sécurité de la recherche

- Cosigné par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie; la ministre de la Santé; et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile l'énoncé incite tous les membres du milieu de recherche à être conscients des menaces qui pèsent sur leur recherche et à prendre les précautions nécessaires pour protéger leurs travaux.
- Des lettres ont parallèlement été envoyées aux organismes fédéraux subventionnaires de la recherche pour mettre l'accent sur la responsabilité partagée en matière de protection de la recherche et pour demander à ces organismes de collaborer avec le milieu de recherche pour sensibiliser celui-ci à cette question et de prendre les mesures qui s'imposent pour examiner leurs propres procédures et protocoles de sécurité.